DLP 12-10-65 422783

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars. - ANGERS
C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

BULLETIN N° 61 d'OCTOBRE 1965

DESINFECTION DES SEMENCES DE CEREALES

De nombreuses maladies qui s'attaquent aux céréales sont transmises par les semences ou par le sol. Il est possible de les combattre, ainsi que certains insectes, par le traitement des semences qui est peu coûteux et facile à exécuter.

1°) Principales maladies s'attaquant aux céréales.

A - Maladies dont le germe se trouve à la surface du grain. Ce sont:la carie du blé, le charbon de l'avoine, le charbon couvert de l'orge, l'helminthosporiose de l'orge, les fusarioses, les septorioses.

Parmi ces affections, les septorioses et les fusarioses sont fréquentes et occasionnent parfois des dégâts importants.

Ces maladies peuvent être combattues par la désinfection chimique des semences.

B - Maladies dont le germe se trouve à l'intérieur du grain. Ce sont : le charbon du blé, le charbon nu de l'orge. La désinfection par les produits chimiques est sans action sur ces parasites. Seul le traitement par la chaleur peut être utilisé, mais cette opération est délicate et ne peut être effectuée que par des organismes spécialisés.

C - Maladies dont les germes se conservent dans le sol et sur les résidus de récolte. Ce sont : le piétin verse et le piétin échaudage, des septorioses, la carie du blé, le charbon du maïs. Contre les piétins, la désinfection des semences est inefficace et contre les autres maladies, elle donne des résultats insuffisants, sauf pour la carie du blé où l'emploi de l'hexachlorobenzène est actif contre ce mode de contamination. Contre le piétin verse, l'utilisation de variétés résistantes peut seule être préconisée.

2°) Pratique de la désinfection des semences.

A - Par voie sèche. Cette méthode consiste à effectuer un poudrage de la semence avec la spécialité choisie. La dose d'emploi prescrite ne doit pas être dépassée et il est préférable de réaliser l'opération à l'aide d'un appareil conçu à cet effet, le pelletage sur le sol, des grains et du produit, ne donnant pas un mélange suffisamment homogène.

Le poudrage par voie humide consiste à humecter au préalable les semences avec une faible quantité d'eau; l'adhérence est meilleure et cela évite les poussières toxiques.

Il est rappelé que les semences traitées et non utilisées ne doivent en aucun cas pouvoir être confondues avec des grains destinés à l'alimentation et que l'emploi des produits toxiques comme les organo-mercuriques doit être soumis à des précautions particulières (mélangeur hermétique, ensachage en plein air, éviter de toucher le produit avec des mains nues, etc.....).

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

34

......

B - Par voie humide. Ce procédé consiste à tremper les semences dans une bouillie. Il est pratiquement abandonné.

3°) Les produits utilisables.

On peut employer l'un des produits conseillés dans l'édition spéciale. Certaines spécialités allient au fongicide un insecticide (surtout le lindane), ce qui permet de lutter, dans une certaine mesure, contre le taupin, ou un répulsif (anthraquinone, diphénylguanidine), destiné à éloigner les corbeaux.

Il faut, d'autre part, éviter l'emploi des composés organo-mercuriques sur les semences mal séchées. Enfin, l'utilisation de l'aldrine pour le traitement des semences est interdite.

INFORMATIONS -

ARBRES FRUITIERS

Maladie bactérienne du poirier - Cette affection est de plus en plus répandue et risque cette année d'être particulièrement grave si les pluies continuent. Dans les vergers où des attaques ont été constatées, il est conseillé d'effectuer, aussitôt après la cueillette des variétés sensibles, un traitement à l'aide d'un produit cuprique de préférence sous forme de sulfate. Ce traitement pourra être renouvelé à la chute des feuilles. Dans nos régions, la variété Passe-Crassane est la plus atteinte et les jours prochains vont convenir à ce traitement.

Chancre commun du pommier - Cette maladie est susceptible d'occasionner de graves dégâts aux pommiers, parfois aux poiriers. Pour lutter contre ce champignon, il est conseillé de supprimer par la taille, dès l'automne, tous les jeunes rameaux chancreux, de traiter les chancres situés sur des rameaux âgés, à l'aide d'un mastic désinfectant, de pulvériser copieusement les arbres à l'aide d'un produit cuprique. Ce traitement doit être exécuté dans les vergers faiblement contaminés, lorsque les 3/4 des feuilles sont tombées. Dans les vergers sensibles, il est préférable d'exécuter 2 applications, la première à la moitié de la chute des feuilles, la deuxième à la chute totale des feuilles. Dans tous les cas, ces traitements devront être renouvelés en cas de précipitations importantes.

Coryneum du pêcher - Effectuer, dès que les feuilles sont tombées, un traitement copieux à l'aide d'un produit cuprique. En cas de précipitations abondantes, la protection devra être renouvelée.

Dessèchement des rameaux de framboisiers (Anthracnose et Didymella aplanata). Contre ces maladies, il y a lieu d'éviter les fumures azotées excessives, d'éliminer par la taille les rameaux les plus attaqués, d'effectuer dès la chute des feuilles un traitement avec une bouillie cuprique (200 à 300 Grs. de cuivre métal par Hl. d'eau).

TOUTES CULTURES

Vers blancs - Il est rappelé que 1965 est une année de grand vol pour les hannetons. Les traitements du sol dirigés contre leurs larves (vers blancs) doivent être exécutés dès cet automne à l'aide d'un insecticide homologué.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

Tirage du 11 Octobre 1965 - 3.700 exemplaires.

....